

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 01796

Numéro SIREN : 449 441 708

Nom ou dénomination : JCB NETTOYAGE

Ce dépôt a été enregistré le 19/08/2020 sous le numéro de dépôt 16427



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
JCB NETTOYAGE		11 RUE BERNARD PALISSY ZI DU PHARE 33700 MERIGNAC	
SIRET	4 4 9 4 4 1 7 0 8 0 0 0 3 8	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SAS JCB PARTICIPATIONS 11 rue Bernard Palissy  
33700 MERIGNAC

SIRET 5 3 1 8 8 4 0 4 7 0 0 0 2 2

**B ACTIVITE**

Activités exercées NETTOYAGE INDUSTRIEL Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	221 505
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** dans le secteur productif, art. 244 quater W

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)**

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

**G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 05/05/2020 Lieu: MERIGNAC
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire:
	Signature: OBOSCHET JEAN-CHRISTOPHE

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
			b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
					Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8	

J DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise JCB NETTOYAGE

du 01/01/2019

Adresse 11 RUE BERNARD PALISSY ZI DU PHARE 33700 MERIGNAC

au 31/12/2019

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :** v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1	ELIAS Isabelle Responsable d'Exploitations	10 Rue du Docteur Richet 33160 ST MEDARD EN JALLES
2	VILLAUD CHRISTELLE Chargé de Clientèle	RUE MARCEL SERDANT RES ATHENES APP 172 33310 LORMONT
3	BELLEGARDE Caroline Attachée Commerciale	16 Chemin de la Belgique 33320 LE TAILLAN MEDOC
4	JEAMPIERRE FREDERIC RESPONSABLE AGENCE	252 RUE DE LA VALLEE VERTE 30600 VAUVERT
5	BENBREK RACHID AGENT DE SERVICE	75 RUE DU PROFESSEUR VILLEMIN Res CHARLE 33000 BORDEAUX
6	ROSSI VANESSA CADRE CA3	135 AVENUE DE L'YSER APPT 8 33700 MERIGNAC
7	BIDAULT GAELLE AGENT DE MAITRISE MP2	1 CLOS LES COMBEAUX 24650 CHACELADE
8	DE AMORIN MURIEL CHEF D'EQUIPE CE 2	11 RUE LEON JOUHAUX 33270 FLOIRAC
9	URRA-LAHSEN RODRIGO Laveur de Vitres	12 RUE SOLDAT MONCOURRIER 33000 BORDEAUX
10	PETIT SANDRINE CHEF D'EQUIPE	58 RUE DU MARCHAL FOCH APPT 52 CITE BARB 33530 BASSENS

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	33 204		494	33 698	759	1 483		35 940
2	33 321		20	33 341	151	4 751		38 243
3	31 136		20	31 156	375	2 739		34 270
4	28 400			28 400				28 400
5	28 170			28 170				28 170
6	26 754		385	27 139	1 804	4 145		33 088
7	26 930		20	26 950	2 647	7 984		37 581
8	26 919			26 919				26 919
9	26 773			26 773	496	3 699		30 968
10	26 088			26 088				26 088
**	287 695		939	288 634	6 232	24 801		319 667

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	27 808
<b>Total</b>	<b>27 808</b>

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2019 (total col.9 + total col.10) ⑪	347 475	- de l'exercice 2019 ⑪	(221 505)
- de l'exercice précédent ⑫	457 479	- de l'exercice précédent ⑫	(147 774)
Nom et qualité du signataire <b>OBOSCHET JEAN-CHRISTOPHE</b>		A <u>MERIGNAC</u> le <u>05/05/2020</u>	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 11 RUE BERNARD PALISSY 33700 MERIGNAC Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 4 4 9 4 4 1 7 0 8 0 0 0 3 8 Néant  \*

				Exercice N clos le		N-1		
				[3 1 1 2 2 0 1 9]		[3 1 1 2 2 0 1 8]		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	20 699	AG	20 699		523	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	561 681	AS	451 791	109 890	112 525	
	Autres immobilisations corporelles	AT	334 784	AU	235 003	99 781	129 074	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	64 769	BI		64 769	64 644	
	<b>TOTAL (II)</b>	BJ	981 933	BK	707 494	274 439	306 766	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	864	BM	864	1 798	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 100 252	BY	223 469	1 876 783	2 232 770
		Autres créances (3)	BZ	2 329 414	CA		2 329 414	1 480 932
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	624 474	CG		624 474	586 506	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	42 771	CI		42 771	65 331	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	5 097 775	CK	223 469	4 874 306	4 367 337	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Comptes de régularisation	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	6 079 708	IA	930 963	5 148 745	4 674 102	
Revois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	64 769	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks			Créances			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....37.000.....)	DA	37 000	37 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 700	3 700	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	1 776 251	1 646 707	
	Report à nouveau	DH		0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(224 657)	129 544	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 592 294	1 816 951
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	4 569	4 569	
	Provisions pour charges	DQ	33 945	200 411	
	TOTAL (III)	DR	38 514	204 980	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	133 528	126 843	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	3 339	6 888	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 582 309	703 696	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 706 334	1 708 188	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	92 426	106 556	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 517 937	2 652 171	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 148 745	4 674 102	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 456 319	2 602 572	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		JCB NETTOYAGE		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FC				
	Production vendue	biens* services*	FD	246 751	FE		246 751	263 013
			FG	9 550 614	FH	34 088	FI	9 584 702
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 797 365	FK	34 088	FL	9 831 453	11 581 730
	Production stockée*			FM				
	Production immobilisée*			FN				
	Subventions d'exploitation			FO	1 031		566	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	344 858		154 523	
	Autres produits (1) (11)			FQ	19 282		22 006	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	10 196 624		11 758 825
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS				
	Variation de stock (marchandises)*			FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	247 084		205 284	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	934		4 153	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	3 224 552		4 172 299	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	217 329		275 064	
	Salaires et traitements*			FY	5 288 673		5 634 323	
	Charges sociales (10)			FZ	961 251		1 087 520	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>- dotations aux amortissements*</li> <li>- dotations aux provisions</li> </ul>			GA	130 343		123 271
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	135 751		14 934
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	81 710		36 211
	Autres charges (12)				GE	20 762		78 042
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	10 308 390		11 631 103	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(111 766)		127 722	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	3 460		7 835	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	3 460		7 835	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	941		1 274	
	Différences négatives de change			GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	941		1 274	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	2 519		6 560	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	(109 247)		134 283	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 001 1 092	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	5 001 1 092	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	120 411 8 798	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	632	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	120 411 9 430	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(115 410) (8 338)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 600)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	10 205 085 11 767 751	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	10 429 742 11 638 207	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(224 657) 129 544	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	7 509 12 172
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	449 4 528	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	84 754 57 554	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	17 749 11 576		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
Cf état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		120 411	5 001	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
								Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	TOTAL II				KD	20 699	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG			KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM			KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2	KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	KS	477 881	KT	KU	83 946
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	151 466	KW		KX	1 700
		Matériel de transport *				KY	119 617	KZ		LA	8 901
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	49 946	LC		LD	3 345
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	798 910	LO		LP	97 892	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	64 630	1U		1V	138		
TOTAL IV				LQ	64 630	LR		LS	138		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	884 239	ØH		ØJ	98 030		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		à poste 1		à poste 2		à poste 3		à poste 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	20 699	IX	20 699
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	146	MK	561 681	ML	561 681	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	153 166	MO	153 166	
		Matériel de transport	IV		MP	191	MQ	128 328	MR	128 328	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	53 291	MU	53 291	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG	336	NH	896 465	NI	896 465		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		1Ø		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	64 769	2G	64 769	
	TOTAL IV		13		NJ		NK	64 769	2H	64 769	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	336	ØL	981 933	ØM	981 933		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

## CADRE B

## DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	20 176	PF	523	PG		PH	20 699
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	365 357	QA	86 581	QB	146	QC	451 791
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	80 553	QE	14 902	QF		QG	95 456
	Matériel de transport	QH	66 828	QI	24 901	QJ	191	QK	91 538
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	44 574	QM	3 436	QN		QO	48 010
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	557 311	QV	129 820	QW	336	QX	686 795
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	577 487	OP	130 343	OQ	336	OR	707 494

CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
TOTAL I													
Autres immob incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL II													
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst. techniques, matériel et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW						NY						NZ
Total général non ventilé (NS + NT + NU)													
Total général non ventilé (NW - NY)													

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	217 461	UF	260 104
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	64 769	UV	64 769	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	317 609		0		317 609			
	Autres créances clients		UX	1 782 643		1 782 643					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	21 007		21 007					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 501		2 501					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	281 212		281 212				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	179 736		179 736				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	10 681		10 681				
	Groupe et associés (2)		VC	1 132 825		1 132 825					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	701 452		701 452					
	Charges constatées d'avance		VS	42 771		42 771					
	<b>TOTAUX</b>			VT	4 537 206	VU	4 219 597	VV	317 609		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	34		34					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	133 494		71 876		61 618			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 582 309		1 582 309						
Personnel et comptes rattachés		8C	740 079		740 079						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	259 095		259 095						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	528 797		528 797					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	178 362		178 362					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 339		3 339						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	92 426		92 426						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	3 517 937	VZ	3 456 319		61 618			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	96 500	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	89 848	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

C-egid Group

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clo le			
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WA	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	3 913	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	528	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	22 468	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	
	Amendes et pénalités	WJ	243	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					YY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)			I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					<b>TOTAL I</b>	27 152	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)				WH	
		- imposées aux taux de 19 %				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						ZY	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Majoration d'amortissement *				XD	
		Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						NS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI			
		déficit (II moins I)		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				NL			
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	221 505		



Désignation de l'entreprise : <u>JCB NETTOYAGE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	29 605	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL. 2 du CGI *	ZV		ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
<b>Charges à payer</b>			
EFFORT CONSTRUCTION 2019	9K	22 468	9L
EFFORT CONSTRUCTION	9M		23 999
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	<b>YN</b>	22 468	<b>YO</b>
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**11** **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <b>JCB NETTOYAGE</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OC</b>	0	<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	}	- Réserves légales	<b>ZB</b>					
							- Autres réserves	<b>ZD</b>	129 545				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OD</b>	129 544		Dividendes	<b>ZE</b>							
	Prélèvements sur les réserves	<b>OE</b>			Autres répartitions	<b>ZF</b>							
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	129 545		Report à nouveau	<b>ZG</b>							
<b>TOTAL II</b> (NB le total I doit nécessairement être égal au total II)										<b>ZH</b>	129 545		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	<b>J7</b>	71 796	)	<b>YQ</b>	10 770		12 610					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				<b>YR</b>								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				<b>YS</b>								
<b>DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance				<b>YT</b>	1 930 429		2 769 745					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	<b>J8</b>	172 037	)	<b>XQ</b>	198 784		204 787					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				<b>YU</b>	5 001							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				<b>SS</b>	641 808		789 155					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				<b>YV</b>								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	<b>ES</b>			)	<b>ST</b>	448 529		408 612				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					<b>ZJ</b>	3 224 552		4 172 299				
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				<b>YW</b>	103 824		114 999					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	<b>ZS</b>		)	<b>9Z</b>	113 505		160 065					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				<b>YX</b>	217 329		275 064					
<b>TVA</b>	- Montant de la T V A collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				<b>YY</b>	1 990 079		2 315 778					
	- Montant de la T V A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				<b>YZ</b>	705 707		939 948					
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*				<b>OB</b>	5 128 757							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				<b>OS</b>								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				<b>ZK</b>	1.32	%	1.47	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	<b>XP</b>				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	<b>ZR</b>	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					<b>RG</b>							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					<b>RH</b>								
<b>RÉGIME DE GROUPE*</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	<b>JA</b>	(221 505)	Plus-values à 15 %	<b>JK</b>		Plus-values à 0 %	<b>JL</b>					
				Plus-values à 19 %	<b>JM</b>		Imputations	<b>JC</b>					
	Groupe : résultat d'ensemble.	<b>JD</b>	(250 634)	Plus-values à 15 %	<b>JN</b>		Plus-values à 0 %	<b>JO</b>					
				Plus-values à 19 %	<b>JP</b>		Imputations	<b>JF</b>					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		<b>JH</b>	2	N° SIRET de la société mère du groupe		<b>JJ</b>	5 3 1 8 8 4 0 4 7 0 0 0 2 2					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1	TRACTEUR JOHN DEE	146	146		
	2	C BAIL CY-942-ZN	191	191		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	5 000	5 000				
	2	1	1				
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))			5 001				
CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))			(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)	
CADRE C autres plus-value taxable à 19 % (11)							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① \*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I		SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N				
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II		RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)			
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE		Neant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	511
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	18
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	9 831 453
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	81 829
<b>TOTAL I</b>		OX	9 913 282
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	19 282
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	1 031
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	20 313
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		ON	2 316 332
Variation négative des stocks		OQ	934
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	942 116
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	26 746
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	20 762
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	12 531
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	3 319 421
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
6 614 173			
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	6 614 173
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	9 913 282
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	573
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	21 960 547
Période de référence		GY	01/01/2019
		GZ	31/12/2019
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9 N° SIRET 4 4 9 4 4 1 7 0 8 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE JCB NETTOYAGE

ADRESSE (voie) 11 RUE BERNARD PALISSY ZI DU PHARE

CODE POSTAL 33700 VILLE MERIGNAC

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 849
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SAS JCB PARTICIPATIONS

N° SIREN (si société établie en France) 531884047 % de détention 95.03 Nb de parts ou actions 1 758

Adresse : N° 11 Voie RUE BERNARD PALISSY

Code postal 33700 Commune MERIGNAC Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 4 4 9 4 4 1 7 0 8 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE JCB NETTOYAGE

ADRESSE (voie) 11 RUE BERNARD PALISSY ZI DU PHARE

CODE POSTAL 33700 VILLE MERIGNAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays



(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



**SOCIETE JCB NETTOYAGE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 €

Siège social : (33700) MERIGNAC - 11, Rue Bernard Palissy  
ZI du Phare

---

SIREN 449.441.708 R.C.S. BORDEAUX

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 17 JUILLET 2020**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide d'affecter la perte de l'exercice – soit la somme de (-224.657) €, de la manière suivante :

- Affectation en totalité au compte « Autres Réserves » ... (-224.657) € passant ainsi de la somme de 1.776.251 € à la somme de 1.551.594 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres seront de 1.592.294 €.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons qu'il n'a pas été comptabilisé de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes au titre des exercices précédents.

- |                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| - Exercice clos le 31/12/2018 | NEANT          |
| - Exercice clos le 31/12/2017 | 526.150 € brut |
| - Exercice clos le 31/12/2016 | NEANT          |

Certifié conforme  
Le Président, la Société JCB PARTICIPATIONS

## **SOCIETE JCB NETTOYAGE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 €

Siège social : (33700) MERIGNAC - 11, Rue Bernard Palissy - ZI du Phare

---

SIREN 449.441.708 - RCS BORDEAUX

---

### **RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de notre Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ainsi que l'affectation de son résultat.

Le Commissaire aux comptes a reçu toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses diligences et à l'émission de ses rapports.

Il vous sera rendu compte des constatations et avis formulés par le Commissaire aux comptes de votre Société dans l'exercice normal de sa mission.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les statuts de votre société ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais impartis.

#### **I - COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE**

##### **COMPTE DE RESULTAT**

Nous avons réalisé au cours de cet exercice, un chiffre d'affaires d'un montant de 9.831.453 € contre 11.581.730 € à l'exercice précédent, soit une baisse du 15,11 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit :

- Vente de biens pour la somme de 246.751 € contre 263.013 € à l'exercice précédent,
- Vente de services pour la somme de 9.584.702 € contre 11.318.717 € à l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation ressort à 10.196.624 € contre 11.758.825 €, en ce compris une subvention d'exploitation d'un montant 1.031 €, soit une diminution de 13,28 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant des charges d'exploitation s'est élevé au cours de cet exercice à la somme de 10.308.390 € contre 11.631.103 € à l'exercice précédent, soit une baisse de 11,37 % par rapport à l'exercice précédent.

Le tableau comparatif des charges d'exploitation se présente comme suit :

<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>%</b>
<b>Achats de matières Premières</b>	247.084	205.284	20,36
<b>Variation/stocks – Mat.prem. et approvisionnement</b>	934	4.153	-77,51
<b>Autres achats et charges externes</b>	3.224.552	4.172.299	-22,71
<b>Impôts, taxes versements assimilés</b>	217.329	275.064	-20,98
<b>Salaires et traitements</b>	5.288.673	5.634.323	-6,13
<b>Charges sociales</b>	961.251	1.087.520	-11,61
<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations. Dot.amort.</b>	130.343	123.271	5,73
<b>Dotations s/actif circ. Dot.amort.</b>	135.751	14.934	---
<b>Dotations pour risques et charges : Dot.prov.</b>	81.710	36.211	---
<b>Autres charges</b>	20.762	78.042	-73,39
<b>TOTAL</b>	<b>10.308.390</b>	<b>11.631.103</b>	<b>-11,37</b>

Le résultat d'exploitation fait apparaître une perte d'exploitation de (-111.766) € contre un bénéfice d'exploitation de 127.722 € à l'exercice précédent.

En intégrant ce résultat sur les opérations de nature financière, soit un bénéfice financier de 2.519 €, le résultat courant avant impôts est une perte de (-109.247) €.

Enfin, après prise en compte des produits et charges de nature exceptionnelle, soit une perte exceptionnelle de (-115.410) €, l'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par une perte comptable de (-224.657) € contre un bénéfice de 129.544 € à l'exercice précédent.

Au titre des charges comptabilisées, fiscalement non déductibles, il y a lieu de signaler :

⇒ Amortissements excédentaires .....	3.913 €
⇒ Taxe sur les voitures particulières des sociétés	528 €
⇒ Provisions et charges à payer non déductibles	22.468 €
⇒ Amendes et pénalités .....	243 €

Au titre des déductions, il y a lieu de signaler :

- ⇒ Les provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice, s'élèvent à la somme de 23.999 €.

Le résultat fiscal est déficitaire pour un montant de (-221.505) € à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2019.

### BILAN

L'analyse du bilan permet de tirer les chiffres significatifs suivants :

DETAIL DES POSTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations nettes.....	274.439	
Matières premières.....	864	
Clients et comptes rattachés.....	1.876.783	
Autres créances.....	2.329.414	
Disponibilités.....	624.474	
Charges constatées d'avance.....	42.771	
<b>PASSIF</b>		
Capitaux propres.....		1.592.294
Provisions pour risques .....		4.569
Provisions pour charges.....		33.945
Emprunts et dettes. Etb.credits....		133.528
Emprunts et dettes financières.....		3.339
Dettes fournisseurs.....		1.582.309
Dettes fiscales et sociales.....		1.706.334
Autres dettes.....		92.426
<b>TOTAL</b>	<b>5.148.745</b>	<b>5.148.745</b>

Le poste « Clients et comptes rattachés » s'élève à 1.876.783 € et représente 19,08% du chiffre d'affaires H.T.

## DETTES

Le poste des « Dettes » s'élève à la somme de 3.517.937 € et se ventile comme suit :

1° Le poste « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits » s'élèvent à 133.528 €.

### A 1 an maximum à l'origine

- à 1 an au plus : ..... 34 €

### A plus d'1 an à l'origine

- à 1 an au plus : ..... 71.876 €

- à plus d'1 an et 5 ans au plus : ..... 61.818 €

2° Le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'élève à 1.582.309 €.

3° Le poste « Dettes d'exploitation de nature salariale, sociale et fiscale » s'élève à 1.706.333 € et sont les suivantes :

- |  |           |
|--|-----------|
| • Personnel et comptes rattachés : ..... | 740.079 € |
| • Charges sociales : .....               | 259.095 € |
| • Etat et autres collectivités : .....   | 707.159 € |

4° Le poste « Groupe et associés » s'élève à 3.339 €.

5° Le poste « Autres dettes » s'élève à 92.426 €.

## **II - ETAT DES GARANTIES ACCORDEES PAR LA SOCIETE**

NEANT

## **III - CHANGEMENT DE METHODE**

NEANT

## **IV - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT**

Une information sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients est requise par les dispositions du code de commerce. Nous vous présentons les factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2019 dont le terme est échu ou factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
<b>I - Article D. 441I.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						
<b>(A)Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées	3.118,20				11.003,95	11.003,95
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	0,00029897			0 %	0,00105505	0,00105505
<b>(B)Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C)Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues	0	Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		° Délais contractuels : 30 jours		
Montant total des factures exclues	0			° Délais légaux : 30 jours		
<b>II - Article D. 441I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						
<b>(A)Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées	3.624,01	3.715,99	1.817,70	426,22	16.123,33	25.707,25
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	0,00036416	0,0003734	0,00018265	4,2829 <sup>E</sup> -05	0,00162015	0,00258319
<b>(B)Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C)Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues	0	Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		° Délais contractuels : 30 jours		
Montant total des factures exclues	0			° Délais légaux :30 jours		
<b>III - Article D. 441.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice</b>						
<b>(A)Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice						
<b>(B)Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C)Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues	0	Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		° Délais contractuels :		
Montant total des factures exclues	0			° Délais légaux:		
<b>IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice</b>						

<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	0					
Montant total des factures concernées	0					
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	0 %					
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues	0	Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		° Délais contractuels :		
Montant total des factures exclues	0			° Délais légaux :		

<b>IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice</b>						
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues	0	Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		° Délais contractuels : 30 jours		
Montant total des factures exclues	0			° Délais légaux :		

## **V – DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ont pris en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Nous vous précisons également qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39-5 dudit code, n'est intervenue.

## **VI – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Aucun événement significatif qui serait survenu depuis la clôture de l'exercice 2019 écoulé n'est à rapporter.

## **VII - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR**

Nous clôturons ce nouvel exercice sur une baisse de notre chiffre d'affaires.

Nous poursuivons notre démarche sur la diminution de nos charges d'exploitations.

Depuis le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, les activités de la Société JCB NETTOYAGE se sont maintenues bien qu'affectées par l'épidémie dite de la COVID-19, au premier trimestre 2020.

Cette crise épidémique constitue un évènement postérieur à la clôture, sans impact sur la valeur des actifs et passifs de la société au 31 décembre 2019.

La société, compte tenu de la situation créée par l'épidémie, n'est pas encore en capacité d'en estimer l'impact sur les états financiers de l'exercice 2020.

La crise ne remet pas en question la continuité d'exploitation de la société.

## **VIII - INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET TITRES DE PARTICIPATION**

NEANT

## **IX - AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (-224.657) € :

- Affectation en totalité au compte « Autres Réserves » ...(-224.657) € passant ainsi de la somme de 1.776.251 € à la somme de 1.551.594 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres seront de 1.592.294 €.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons qu'il n'a pas été comptabilisé de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes au titre des exercices précédents.

- |                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| - Exercice clos le 31/12/2018 | NEANT          |
| - Exercice clos le 31/12/2017 | 526.150 € brut |
| - Exercice clos le 31/12/2016 | NEANT          |

## **X - ACTIVITE DE NOTRE SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT (Art. L 232-1 du Code de commerce)**

L'activité de notre Société ne nécessite aucune dépense pour ce poste.

## **XI - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE DENOMMEES "CONVENTIONS REGLEMENTEES"**

Conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, il est donné lecture du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes sur les conventions visées à cet article.

Nous vous remercions d'approuver ce rapport.

## **XII - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

## **XIII - QUITUS A VOTRE PRESIDENT**

Nous vous demandons de donner quitus de sa gestion à votre président au titre de l'exercice sous examen.

## **XIV - OBSERVATIONS DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE**

Nous vous informons que le Comité Social et Economique a reçu tous les documents communiqués aux associés, les communications ayant été faites simultanément.

Aucune observation n'a été faite par le Comité Social et Economique.

## **XV - REMUNERATION DU PRESIDENT**

Il est indiqué que la somme de 60.000 € HT a été versée à la Présidence au titre de rémunération.

## **XVI - ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

L'Annexe donne toutes les explications complémentaires.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) que nous soumettons à votre approbation.

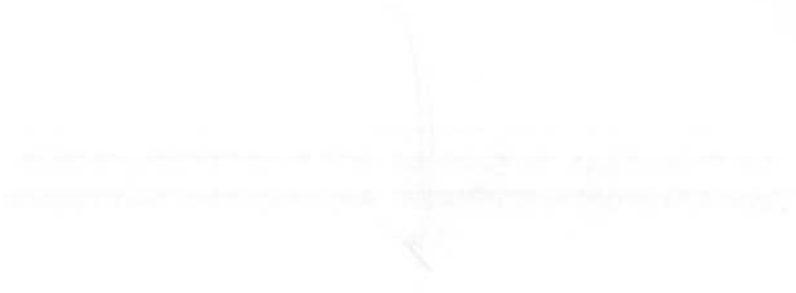
Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

Fait à MERIGNAC  
Le 30 Juin 2020

**Le Président, la Société JCB PARTICIPATIONS**  
Jean Christophe BOSSHET, Représentant permanent



Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.



Faint, illegible text in the middle section of the page, possibly a main body of text or a list.

Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a conclusion or footer.

**SAS JCB NETTOYAGE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 €  
11 rue Bernard Palissy – ZI du Phare  
33700 MERIGNAC

\*\*\*\*\*

**Rapport du Commissaire aux Comptes**

**Exercice clos le 31 Décembre 2019**

**2AC AQUITAINE**



**Commissaire aux comptes**

---

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux Comptes de Bordeaux



Société au capital de 352 800 € - 384 041 349 R.C.S BORDEAUX

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Aux associés,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JCB NETTOYAGE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BORDEAUX,  
Le 02 Juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes,  
2AC AQUITAINE

Représentée par  
Bertrand LAFFORT



## **ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	20 699	20 699		523	523	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	561 681	451 791	109 890	112 525	2 635	2.34
	Autres immobilisations corporelles	334 784	235 003	99 781	129 074	29 293	22.69
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	64 769		64 769	64 644	125	0.19	
<b>Total II</b>	<b>981 933</b>	<b>707 494</b>	<b>274 439</b>	<b>306 766</b>	<b>32 326</b>	<b>10.54</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	864		864	1 798	934	51.97
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	2 100 252	223 469	1 876 783	2 232 770	355 987	15.94
	Autres créances	2 329 414		2 329 414	1 480 932	848 482	57.29
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	624 474		624 474	586 506	37 968	6.47	
Charges constatées d'avance (3)	42 771		42 771	65 331	22 559	34.53	
<b>Total III</b>	<b>5 097 775</b>	<b>223 469</b>	<b>4 874 306</b>	<b>4 367 337</b>	<b>506 970</b>	<b>11.61</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>6 079 708</b>	<b>930 963</b>	<b>5 148 745</b>	<b>4 674 102</b>	<b>474 643</b>	<b>10.15</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

0-  
317 609

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 37 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	37 000		37 000			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	3 700		3 700			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 776 251		1 646 707		129 545	7.87
	Report à nouveau			0		0	100.00
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	224 657		129 544		354 202	273.42
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	1 592 294		1 816 951		224 657	12.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques	4 569		4 569			
	Provisions pour charges	33 945		200 411		166 466	83.06
	<b>Total III</b>	38 514		204 980		166 466	81.21
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	133 528		126 843		6 686	5.27
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	3 339		6 888		3 548	51.52
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 582 309		703 696		878 614	124.86	
Dettes fiscales et sociales	1 706 334		1 708 188		1 854	0.11	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	92 426		106 556		14 130	13.26	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	<b>Total IV</b>	3 517 937		2 652 171		865 767	32.64
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		5 148 745		4 674 102		474 643	10.15

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 456 319      2 602 572

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	246 751		246 751	263 013		16 262	6.18
Production vendue de services	9 550 614	34 088	9 584 702	11 318 717		1 734 015	15.32
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>9 797 365</b>	<b>34 088</b>	<b>9 831 453</b>	<b>11 581 730</b>		<b>1 750 277</b>	<b>15.11</b>
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 031	566		465	82.23
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			344 858	154 523		190 335	123.18
Autres produits			19 282	22 006		2 724	12.38
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>10 196 624</b>	<b>11 758 825</b>		<b>1 562 201</b>	<b>13.29</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			247 084	205 284		41 800	20.36
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			934	4 153		3 219	77.50
Autres achats et charges externes *			3 224 552	4 172 299		947 747	22.72
Impôts, taxes et versements assimilés			217 329	275 064		57 735	20.99
Salaires et traitements			5 288 673	5 634 323		345 650	6.13
Charges sociales			961 251	1 087 520		126 269	11.61
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			130 343	123 271		7 072	5.74
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			135 751	14 934		120 817	808.99
Dotations aux provisions			81 710	36 211		45 499	125.65
Autres charges			20 762	78 042		57 280	73.40
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>10 308 390</b>	<b>11 631 103</b>		<b>1 322 713</b>	<b>11.37</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>111 766</b>	<b>127 722</b>		<b>239 489</b>	<b>187.51</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 460		7 835		4 375	55.84
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>3 460</b>		<b>7 835</b>		<b>4 375</b>	<b>55.84</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	941		1 274		333	26.13
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>941</b>		<b>1 274</b>		<b>333</b>	<b>26.13</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>2 519</b>		<b>6 560</b>		<b>4 042</b>	<b>61.61</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>109 247</b>		<b>134 283</b>		<b>243 530</b>	<b>181.36</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 001		1 092		3 909	358.11
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>5 001</b>		<b>1 092</b>		<b>3 909</b>	<b>358.11</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	120 411		8 798		111 613	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			632		632	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>120 411</b>		<b>9 430</b>		<b>110 981</b>	<b>NS</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>115 410</b>		<b>8 338</b>		<b>107 071</b>	<b>NS</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			3 600		3 600	100.00
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>10 205 085</b>		<b>11 767 751</b>		<b>1 562 667</b>	<b>13.28</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>10 429 742</b>		<b>11 638 207</b>		<b>1 208 465</b>	<b>10.38</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>224 657</b>		<b>129 544</b>		<b>354 202</b>	<b>273.42</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier : Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 449 4 528  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



JCB NETTOYAGE

11 RUE BERNARD PALISSY  
ZI DU PHARE  
33700 MERIGNAC

**ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019**



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif dans l'exercice.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Les activités de la société JCB NETTOYAGE ont commencé à être affectées par l'épidémie COVID-19 au premier trimestre 2020. Les sites de Mérignac ont été, soit fermés, soit très fortement ralentis. La société a bénéficié du dispositif de chômage partiel.

Cette crise épidémique majeure constitue un événement postérieur à la clôture, sans impact sur la valeur des actifs et passifs de la société au 31/12/2019.

La société, compte tenu de la situation incertaine créée par l'épidémie, n'est pas en capacité d'en estimer l'impact sur ses états financiers en 2020. "

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 699		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	477 881		83 946
Installations générales agencements aménagements divers	151 466		1 700
Matériel de transport	119 617		8 901
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	49 946		3 345
TOTAL	798 910		97 892
Prêts, autres immobilisations financières	64 630		138
TOTAL	64 630		138
TOTAL GENERAL	884 239		98 030

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			20 699	20 699
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		146	561 681	561 681
Installations générales agencements aménagements divers			153 166	153 166
Matériel de transport		191	128 328	128 328
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			53 291	53 291
TOTAL		336	896 465	896 465
Prêts, autres immobilisations financières			64 769	64 769
TOTAL			64 769	64 769
TOTAL GENERAL		336	981 933	981 933

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	20 176	523		20 699
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	365 357	86 581	146	451 791
Installations générales agencements aménagements divers	80 553	14 902		95 456
Matériel de transport	66 828	24 901	191	91 538
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 574	3 436		48 010
TOTAL	557 311	129 820	336	686 795
TOTAL GENERAL	577 487	130 343	336	707 494

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	523				
Instal.techniques matériel outillage indus.	86 581				
Instal.générales agenc.aménag.divers	14 902				
Matériel de transport	24 901				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 436				
TOTAL	129 820				
TOTAL GENERAL	130 343				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	4 569				4 569
Autres provisions pour risques et charges	200 411	321 710	488 176		33 945
<b>TOTAL</b>	<b>204 980</b>	<b>321 710</b>	<b>488 176</b>		<b>38 514</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	99 646	135 751	11 928		223 469
<b>TOTAL</b>	<b>99 646</b>	<b>135 751</b>	<b>11 928</b>		<b>223 469</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>304 626</b>	<b>457 461</b>	<b>500 104</b>		<b>261 983</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		<b>217 461</b>	<b>260 104</b>		

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	64 769	0	64 769
Clients douteux ou litigieux	317 609	0	317 609
Autres créances clients	1 782 643	1 782 643	
Personnel et comptes rattachés	21 007	21 007	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 501	2 501	
Impôts sur les bénéfices	281 212	281 212	
Taxe sur la valeur ajoutée	179 736	179 736	
Divers état et autres collectivités publiques	10 681	10 681	
Groupe et associés	1 132 825	1 132 825	
Débiteurs divers	701 452	701 452	
Charges constatées d'avance	42 771	42 771	
<b>TOTAL</b>	<b>4 537 206</b>	<b>4 154 828</b>	<b>382 378</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	34	34		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	133 494	71 876	61 618	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 582 309	1 582 309		
Personnel et comptes rattachés	740 079	740 079		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	259 095	259 095		
Taxe sur la valeur ajoutée	528 797	528 797		
Autres impôts taxes et assimilés	178 362	178 362		
Groupe et associés	3 339	3 339		
Autres dettes	92 426	92 426		
<b>TOTAL</b>	<b>3 517 937</b>	<b>3 456 319</b>	<b>61 618</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	96 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	89 848			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	20.0000	1 850			1 850

### Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 an
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 866
Autres créances	710 661
Total	729 527

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	742 774
Dettes fiscales et sociales	643 955
Autres dettes	65 579
Total	1 452 343

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	42 771
Total	42 771

### Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRODUCTION VENDUE DE BIEN	246 751
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	9 585 271
Total	9 832 022

### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	9
Employés	4
Ouvriers	247
Total	261

### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	941	3 460
Dont entreprises liées		449

### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			18 480	53 316	71 796
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			18 554	34 170	52 724
- exercice				13 896	13 896
Total			18 554	48 066	66 620
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				6 417	6 417
- entre 1 et 5 ans				4 353	4 353
Total				10 770	10 770

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

#### Les hypothèses de tarification

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de votre entreprise et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à votre entreprise que vous nous avez transmis :

#### Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

- o 1% Constant pour la catégorie : Non Cadres
- o 1% Constant pour la catégorie : Cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 0.8 % (inflation comprise).

#### Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- o 65 ans pour la catégorie : Non Cadres
- o 65 ans pour la catégorie : Cadres

Le taux de rotation retenu est :

- o 4 % constant pour la catégorie : Non Cadres
- o 2 % constant pour la catégorie : Cadres

Le taux de charges sociales patronales est :

- o 23.5 % pour la catégorie : Non Cadres
- o 58 % pour la catégorie : Cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

#### Paramètres techniques :

- o L'année des calculs retenue est 2019.
- o La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TG 05.
- o La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective.
- o Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- o La tarification est établie soit sur la base de cotisations lissées (\*), soit sur la base de versement(s) unique(s) assorti(s) de cotisations lissées dans le temps.
  - o Les cotisations sont supposées être payées annuellement d'avance, les départs étant prévus en début d'année.
  - o Le fonds collectif est utilisé pour le remboursement des seules indemnités de fin de carrière, les cotisations sont donc exonérées de la taxe sur les conventions d'assurances.
- (\* ) Les tables de progression de salaire et de rotation sont détaillées en annexe 2- voir définitions en annexe 3.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées: 7 087 euros

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CESSION IMMOBILISATIONS	5 001	77520000
Total	5 001	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES SUR MARCHE	339	67110000
- AMENDES	243	67121000
- SINISTRES CLIENTS	3 415	67180000
- CHARGES DE PERSONNEL EXCEPTIONNELLES	116 414	67181000
Total	120 411	

#### Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
TRANSFERT CHARGES AVANTAGE EN NATURE	2 925
TRANSFERT DE CHARGES REMBOURSEMENT FORMATION	14 016
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATIONS	67 813
Total	84 754



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
JCB NETTOYAGE		11 RUE BERNARD PALISSY ZI DU PHARE 33700 MERIGNAC	
SIRET	4 4 9 4 4 1 7 0 8 0 0 0 3 8	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SAS JCB PARTICIPATIONS 11 rue Bernard Palissy  
33700 MERIGNAC

SIRET 5 3 1 8 8 4 0 4 7 0 0 0 2 2

**B ACTIVITE**

Activités exercées NETTOYAGE INDUSTRIEL Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	221 505
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** dans le secteur productif, art. 244 quater W

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)**

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinques C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre

**G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 05/05/2020 Lieu: MERIGNAC
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire:
	Signature: OBOSCHET JEAN-CHRISTOPHE

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

*Carte Comptable*



## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise JCB NETTOYAGE

du 01/01/2019

Adresse 11 RUE BERNARD PALISSY ZI DU PHARE 33700 MERIGNAC

au 31/12/2019

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :** v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1 ELIAS Isabelle Responsable d'Exploitations	10 Rue du Docteur Richet 33160 ST MEDARD EN JALLES
2 VILLAUD CHRISTELLE Chargé de Clientèle	RUE MARCEL SERDANT RES ATHENES APP 172 33310 LORMONT
3 BELLEGARDE Caroline Attachée Commerciale	16 Chemin de la Belgique 33320 LE TAILLAN MEDOC
4 JEAMPIERRE FREDERIC RESPONSABLE AGENCE	252 RUE DE LA VALLEE VERTE 30600 VAUVERT
5 BENBREK RACHID AGENT DE SERVICE	75 RUE DU PROFESSEUR VILLEMIN Res CHARLE 33000 BORDEAUX
6 ROSSI VANESSA CADRE CA3	135 AVENUE DE L'YSER APPT 8 33700 MERIGNAC
7 BIDAULT GAELLE AGENT DE MAITRISE MP2	1 CLOS LES COMBEAUX 24650 CHACELADE
8 DE AMORIN MURIEL CHEF D'EQUIPE CE 2	11 RUE LEON JOUHAUX 33270 FLOIRAC
9 URRA-LAHSEN RODRIGO Laveur de Vitres	12 RUE SOLDAT MONCOURRIER 33000 BORDEAUX
10 PETIT SANDRINE CHEF D'EQUIPE	58 RUE DU MARCHAL FOCH APPT 52 CITE BARB 33530 BASSENS

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 33 204		494		33 698	759	1 483		35 940
2 33 321		20		33 341	151	4 751		38 243
3 31 136		20		31 156	375	2 739		34 270
4 28 400				28 400				28 400
5 28 170				28 170				28 170
6 26 754		385		27 139	1 804	4 145		33 088
7 26 930		20		26 950	2 647	7 984		37 581
8 26 919				26 919				26 919
9 26 773				26 773	496	3 699		30 968
10 26 088				26 088				26 088
** 287 695		939		288 634	6 232	24 801		319 667

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	27 808
<b>Total</b>	<b>27 808</b>

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2019 (total col.9 + total col.10) ⑪	347 475	- de l'exercice 2019 ⑪	(221 505)
- de l'exercice précédent ⑫	457 479	- de l'exercice précédent ⑫	(147 774)
Nom et qualité du signataire <b>OBOSCHET JEAN-CHRISTOPHE</b>		A <u>MERIGNAC</u> le <u>05/05/2020</u>	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : <u>JCB NETTOYAGE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>11 RUE BERNARD PALISSY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4 4 9 4 4 1 7 0 8 0 0 0 3 8</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le <u>31/12/2019</u>		
		N-1 <u>2018</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BK	
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
ACTIF CIRCULANT	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	STOCKS *	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	CRÉANCES	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD	CE
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	IA	
	Revois : (1) Dont droit au bail		CP	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks	Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....37.000.....)	DA	37 000	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 700	3 700	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	1 776 251	1 646 707	1 646 707
	Report à nouveau	DH			0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(224 657)	129 544	129 544
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 592 294	1 816 951	1 816 951
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	4 569	4 569	4 569
	Provisions pour charges	DQ	33 945	200 411	200 411
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	38 514	204 980	204 980
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	133 528	126 843	126 843
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	3 339	6 888	6 888
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 582 309	703 696	703 696
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 706 334	1 708 188	1 708 188
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	92 426	106 556	106 556
Compte régul.	EB				
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	3 517 937	2 652 171	2 652 171	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	5 148 745	4 674 102	4 674 102	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 456 319	2 602 572	2 602 572
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		JCB NETTOYAGE		Exercice N		Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FC					
	Production vendue	biens* services*	FD	246 751	FE		246 751	263 013	
			FG	9 550 614	FH	34 088	FI	9 584 702	11 318 717
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 797 365	FK	34 088	FL	9 831 453	11 581 730	
	Production stockée*			FM					
	Production immobilisée*			FN					
	Subventions d'exploitation			FO	1 031		1 031	566	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	344 858		344 858	154 523	
	Autres produits (1) (11)			FQ	19 282		19 282	22 006	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	10 196 624		11 758 825	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS					
	Variation de stock (marchandises)*			FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	247 084		247 084	205 284	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	934		934	4 153	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	3 224 552		3 224 552	4 172 299	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	217 329		217 329	275 064	
	Salaires et traitements*			FY	5 288 673		5 288 673	5 634 323	
	Charges sociales (10)			FZ	961 251		961 251	1 087 520	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>- dotations aux amortissements*</li> <li>- dotations aux provisions</li> </ul>			GA	130 343		130 343	123 271
					GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	135 751		135 751	14 934
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	81 710		81 710	36 211
	Autres charges (12)				GE	20 762		20 762	78 042
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	10 308 390		11 631 103		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(111 766)		127 722		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	3 460		3 460	7 835	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM					
	Différences positives de change			GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO					
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	3 460		7 835		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	941		941	1 274	
	Différences négatives de change			GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT					
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	941		1 274		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	2 519		6 560		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	(109 247)		134 283		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 001 1 092	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	5 001 1 092	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	120 411 8 798	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	632	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	120 411 9 430	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(115 410) (8 338)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 600)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	10 205 085 11 767 751	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	10 429 742 11 638 207	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(224 657) 129 544	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	7 509 12 172
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	449 4 528	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	84 754 57 554	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	17 749 11 576		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
Cf état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		120 411	5 001	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
								Consecutive à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
								Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	20 699	KE	KF
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	477 881	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	151 466	KW	KX
		Matériel de transport *				KY	119 617	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	49 946	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL	LM	
	TOTAL III				LN	798 910	LO	LP	97 892
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T	
	Autres participations				8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés				1P		1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	64 630	1U	1V	
	TOTAL IV				LQ	64 630	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	884 239	ØH	ØJ	98 030	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		à poste 1		à poste 2		à poste 3		à poste 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW	IX	20 699	20 699	
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG	MH	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	146	MK	ML	561 681	561 681
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM		MN	MO	153 166	153 166
		Matériel de transport		IV	MP	191	MQ	MR	128 328	128 328
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	MS		MT	53 291	MU	53 291	
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA	NB		
Avances et acomptes			NC	ND		NE	NF			
TOTAL III			IY	NG	336	NH	NI	896 465	896 465	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7	ØW			
	Autres participations		1Ø	ØX		ØY	ØZ			
	Autres titres immobilisés		11	2B		2C	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		12	2E		2F	2G	64 769	64 769	
	TOTAL IV		13	NJ		NK	2H	64 769	64 769	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	ØK		ØL	ØM	981 933	981 933		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

## CADRE B

## DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	20 176	PF	523	PG		PH	20 699
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	365 357	QA	86 581	QB	146	QC	451 791
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	80 553	QE	14 902	QF		QG	95 456
	Matériel de transport	QH	66 828	QI	24 901	QJ	191	QK	91 538
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	44 574	QM	3 436	QN		QO	48 010
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	557 311	QV	129 820	QW	336	QX	686 795
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	577 487	OP	130 343	OQ	336	OR	707 494

CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6	
TOTAL I										
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1	
TOTAL II										
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9	S1	S2		S3	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	S5	S6		S7	S8	S9		T1	
Installations techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	U1	U2		U3	U4	U5		U6	
	Matériel de transport	U8	U9		V1	V2	V3		V4	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7		V8	V9	W1		W2	
	Emballages récupérables et divers	W4	W5		W6	W7	W8		W9	
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL					NM				NO
TOTAL IV										
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	217 461	UF	260 104
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	64 769	UV	64 769	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	317 609		0		317 609			
	Autres créances clients		UX	1 782 643		1 782 643					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	21 007		21 007					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 501		2 501					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	281 212		281 212				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	179 736		179 736				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	10 681		10 681				
	Groupe et associés (2)		VC	1 132 825		1 132 825					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	701 452		701 452					
	Charges constatées d'avance		VS	42 771		42 771					
	<b>TOTAUX</b>			VT	4 537 206	VU	4 219 597	VV	317 609		
RENOVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	34		34					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	133 494		71 876		61 618			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 582 309		1 582 309						
Personnel et comptes rattachés		8C	740 079		740 079						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	259 095		259 095						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	528 797		528 797					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	178 362		178 362					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 339		3 339						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	92 426		92 426						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	3 517 937	VZ	3 456 319		61 618			
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	96 500	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	89 848	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clo le			
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WA	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	3 913	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	528	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	22 468	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	
	Amendes et pénalités	WJ	243	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					YY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)			I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					<b>TOTAL I</b>	27 152	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)				WH	
		- imposées aux taux de 19 %				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						ZY	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						NS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI			
		déficit (II moins I)		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL			
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	221 505		



Désignation de l'entreprise : <u>JCB NETTOYAGE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	29 605	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL. 2 du CGI *	ZV		ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
<b>Charges à payer</b>			
EFFORT CONSTRUCTION 2019	9K	22 468	9L
EFFORT CONSTRUCTION	9M		23 999
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	<b>YN</b>	22 468	<b>YO</b>
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <b>JCB NETTOYAGE</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	0	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
							- Autres réserves	ZD	129 544				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	129 544		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	<b>TOTAL I</b>	<b>ØF</b>	<b>129 544</b>		Report à nouveau	ZG							
					(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)		<b>TOTAL II</b>	ZH	129 544				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	71 796		YQ	10 770		12 610					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	1 930 429		2 769 745					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	172 037		XQ	198 784		204 787					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	5 001							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	641 808		789 155					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	448 529		408 612					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	3 224 552		4 172 299					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	103 824		114 999					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	113 505		160 065					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	217 329		275 064					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	1 990 079		2 315 778					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	705 707		939 948					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*				ØB	5 128 757							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.32	%	1.47	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0			
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(221 505)	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(250 634)	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	5 3 1 8 8 4 0 4 7 0 0 0 2 2							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1	TRACTEUR JOHN DEE	146	146		
	2	C BAIL CY-942-ZN	191	191		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19%	15% ou 12.8%	0%	
I - Immobilisations *	1	5 000	5 000				
	2	1	1				
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))			5 001				
CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))			(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)	
CADRE C autres plus-value taxable à 19% (11)							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① \*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire  
(article 37A du code  
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE

Néant  \*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : JCB NETTOYAGE		Neant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	511
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	18
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	9 831 453
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	81 829
<b>TOTAL 1</b>		OX	9 913 282
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	19 282
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	1 031
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	20 313
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		ON	2 316 332
Variation négative des stocks		OQ	934
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	942 116
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	26 746
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	20 762
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	12 531
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	3 319 421
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
6 614 173			
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	6 614 173
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	9 913 282
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	573
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	21 960 547
Période de référence		GY	01/01/2019
		GZ	31/12/2019
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 4 4 9 4 4 1 7 0 8 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE JCB NETTOYAGE

ADRESSE (voie) 11 RUE BERNARD PALISSY ZI DU PHARE

CODE POSTAL 33700 VILLE MERIGNAC

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 849
---	----	---	--	----	-------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1
---	----	---	--	----	---

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination SAS JCB PARTICIPATIONS

N° SIREN (si société établie en France) 531884047 % de détention 95.03 Nb de parts ou actions 1 758

Adresse : N° 11 Voie RUE BERNARD PALISSY

Code postal 33700 Commune MERIGNAC Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 4 4 9 4 4 1 7 0 8 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE JCB NETTOYAGE

ADRESSE (voie) 11 RUE BERNARD PALISSY ZI DU PHARE

CODE POSTAL 33700 VILLE MERIGNAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays



(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



**SOCIETE JCB NETTOYAGE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 €

Siège social : (33700) MERIGNAC - 11, Rue Bernard Palissy  
ZI du Phare

---

SIREN 449.441.708 R.C.S. BORDEAUX

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 17 JUILLET 2020**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide d'affecter la perte de l'exercice – soit la somme de (-224.657) €, de la manière suivante :

- Affectation en totalité au compte « Autres Réserves » ... (-224.657) € passant ainsi de la somme de 1.776.251 € à la somme de 1.551.594 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres seront de 1.592.294 €.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons qu'il n'a pas été comptabilisé de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes au titre des exercices précédents.

- |                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| - Exercice clos le 31/12/2018 | NEANT          |
| - Exercice clos le 31/12/2017 | 526.150 € brut |
| - Exercice clos le 31/12/2016 | NEANT          |

Certifié conforme  
Le Président, la Société JCB PARTICIPATIONS

## **SOCIETE JCB NETTOYAGE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 €

Siège social : (33700) MERIGNAC - 11, Rue Bernard Palissy - ZI du Phare

---

SIREN 449.441.708 - RCS BORDEAUX

---

### **RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de notre Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ainsi que l'affectation de son résultat.

Le Commissaire aux comptes a reçu toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses diligences et à l'émission de ses rapports.

Il vous sera rendu compte des constatations et avis formulés par le Commissaire aux comptes de votre Société dans l'exercice normal de sa mission.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les statuts de votre société ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais impartis.

#### **I - COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE**

##### **COMPTE DE RESULTAT**

Nous avons réalisé au cours de cet exercice, un chiffre d'affaires d'un montant de 9.831.453 € contre 11.581.730 € à l'exercice précédent, soit une baisse du 15,11 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires se ventile comme suit :

- Vente de biens pour la somme de 246.751 € contre 263.013 € à l'exercice précédent,
- Vente de services pour la somme de 9.584.702 € contre 11.318.717 € à l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation ressort à 10.196.624 € contre 11.758.825 €, en ce compris une subvention d'exploitation d'un montant 1.031 €, soit une diminution de 13,28 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant des charges d'exploitation s'est élevé au cours de cet exercice à la somme de 10.308.390 € contre 11.631.103 € à l'exercice précédent, soit une baisse de 11,37 % par rapport à l'exercice précédent.

Le tableau comparatif des charges d'exploitation se présente comme suit :

<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>%</b>
<b>Achats de matières Premières</b>	247.084	205.284	20,36
<b>Variation/stocks – Mat.prem. et approvisionnement</b>	934	4.153	-77,51
<b>Autres achats et charges externes</b>	3.224.552	4.172.299	-22,71
<b>Impôts, taxes versements assimilés</b>	217.329	275.064	-20,98
<b>Salaires et traitements</b>	5.288.673	5.634.323	-6,13
<b>Charges sociales</b>	961.251	1.087.520	-11,61
<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations. Dot.amort.</b>	130.343	123.271	5,73
<b>Dotations s/actif circ. Dot.amort.</b>	135.751	14.934	---
<b>Dotations pour risques et charges : Dot.prov.</b>	81.710	36.211	---
<b>Autres charges</b>	20.762	78.042	-73,39
<b>TOTAL</b>	<b>10.308.390</b>	<b>11.631.103</b>	<b>-11,37</b>

Le résultat d'exploitation fait apparaître une perte d'exploitation de (-111.766) € contre un bénéfice d'exploitation de 127.722 € à l'exercice précédent.

En intégrant ce résultat sur les opérations de nature financière, soit un bénéfice financier de 2.519 €, le résultat courant avant impôts est une perte de (-109.247) €.

Enfin, après prise en compte des produits et charges de nature exceptionnelle, soit une perte exceptionnelle de (-115.410) €, l'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par une perte comptable de (-224.657) € contre un bénéfice de 129.544 € à l'exercice précédent.

Au titre des charges comptabilisées, fiscalement non déductibles, il y a lieu de signaler :

⇒ Amortissements excédentaires .....	3.913 €
⇒ Taxe sur les voitures particulières des sociétés	528 €
⇒ Provisions et charges à payer non déductibles	22.468 €
⇒ Amendes et pénalités .....	243 €

Au titre des déductions, il y a lieu de signaler :

- ⇒ Les provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice, s'élèvent à la somme de 23.999 €.

Le résultat fiscal est déficitaire pour un montant de (-221.505) € à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2019.

### BILAN

L'analyse du bilan permet de tirer les chiffres significatifs suivants :

DETAIL DES POSTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations nettes.....	274.439	
Matières premières.....	864	
Clients et comptes rattachés.....	1.876.783	
Autres créances.....	2.329.414	
Disponibilités.....	624.474	
Charges constatées d'avance.....	42.771	
<b>PASSIF</b>		
Capitaux propres.....		1.592.294
Provisions pour risques .....		4.569
Provisions pour charges.....		33.945
Emprunts et dettes. Etb.credits....		133.528
Emprunts et dettes financières.....		3.339
Dettes fournisseurs.....		1.582.309
Dettes fiscales et sociales.....		1.706.334
Autres dettes.....		92.426
<b>TOTAL</b>	<b>5.148.745</b>	<b>5.148.745</b>

Le poste « Clients et comptes rattachés » s'élève à 1.876.783 € et représente 19,08% du chiffre d'affaires H.T.

## DETTES

Le poste des « Dettes » s'élève à la somme de 3.517.937 € et se ventile comme suit :

1° Le poste « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits » s'élèvent à 133.528 €.

### A 1 an maximum à l'origine

- à 1 an au plus : ..... 34 €

### A plus d'1 an à l'origine

- à 1 an au plus : ..... 71.876 €

- à plus d'1 an et 5 ans au plus : ..... 61.818 €

2° Le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'élève à 1.582.309 €.

3° Le poste « Dettes d'exploitation de nature salariale, sociale et fiscale » s'élève à 1.706.333 € et sont les suivantes :

- |  |           |
|--|-----------|
| • Personnel et comptes rattachés : ..... | 740.079 € |
| • Charges sociales : .....               | 259.095 € |
| • Etat et autres collectivités : .....   | 707.159 € |

4° Le poste « Groupe et associés » s'élève à 3.339 €.

5° Le poste « Autres dettes » s'élève à 92.426 €.

## **II - ETAT DES GARANTIES ACCORDEES PAR LA SOCIETE**

NEANT

## **III - CHANGEMENT DE METHODE**

NEANT

## **IV - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT**

Une information sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients est requise par les dispositions du code de commerce. Nous vous présentons les factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2019 dont le terme est échu ou factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
<b>I - Article D. 441I.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						
<b>(A)Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées	3.118,20				11.003,95	11.003,95
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	0,00029897			0 %	0,00105505	0,00105505
<b>(B)Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C)Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues	0	Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		° Délais contractuels : 30 jours		
Montant total des factures exclues	0			° Délais légaux : 30 jours		
<b>II - Article D. 441I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>						
<b>(A)Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées	3.624,01	3.715,99	1.817,70	426,22	16.123,33	25.707,25
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	0,00036416	0,0003734	0,00018265	4,2829 <sup>E</sup> -05	0,00162015	0,00258319
<b>(B)Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C)Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues	0	Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		° Délais contractuels : 30 jours		
Montant total des factures exclues	0			° Délais légaux :30 jours		
<b>III - Article D. 441.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice</b>						
<b>(A)Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice						
<b>(B)Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C)Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues	0	Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		° Délais contractuels :		
Montant total des factures exclues	0			° Délais légaux:		
<b>IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice</b>						

<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	0					
Montant total des factures concernées	0					
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	0 %					
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues	0	Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		° Délais contractuels :		
Montant total des factures exclues	0			° Délais légaux :		

<b>IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice</b>						
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>			<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b>			
Nombre de factures exclues	0	Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		° Délais contractuels : 30 jours		
Montant total des factures exclues	0			° Délais légaux :		

## **V – DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ont pris en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Nous vous précisons également qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39-5 dudit code, n'est intervenue.

## **VI – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Aucun événement significatif qui serait survenu depuis la clôture de l'exercice 2019 écoulé n'est à rapporter.

## **VII - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR**

Nous clôturons ce nouvel exercice sur une baisse de notre chiffre d'affaires.

Nous poursuivons notre démarche sur la diminution de nos charges d'exploitations.

Depuis le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, les activités de la Société JCB NETTOYAGE se sont maintenues bien qu'affectées par l'épidémie dite de la COVID-19, au premier trimestre 2020.

Cette crise épidémique constitue un évènement postérieur à la clôture, sans impact sur la valeur des actifs et passifs de la société au 31 décembre 2019.

La société, compte tenu de la situation créée par l'épidémie, n'est pas encore en capacité d'en estimer l'impact sur les états financiers de l'exercice 2020.

La crise ne remet pas en question la continuité d'exploitation de la société.

## **VIII - INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET TITRES DE PARTICIPATION**

NEANT

## **IX - AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (-224.657) € :

- Affectation en totalité au compte « Autres Réserves » ...(-224.657) € passant ainsi de la somme de 1.776.251 € à la somme de 1.551.594 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres seront de 1.592.294 €.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons qu'il n'a pas été comptabilisé de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes au titre des exercices précédents.

- |                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| - Exercice clos le 31/12/2018 | NEANT          |
| - Exercice clos le 31/12/2017 | 526.150 € brut |
| - Exercice clos le 31/12/2016 | NEANT          |

## **X - ACTIVITE DE NOTRE SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT (Art. L 232-1 du Code de commerce)**

L'activité de notre Société ne nécessite aucune dépense pour ce poste.

## **XI - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE DENOMMEES "CONVENTIONS REGLEMENTEES"**

Conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, il est donné lecture du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes sur les conventions visées à cet article.

Nous vous remercions d'approuver ce rapport.

## **XII - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

## **XIII - QUITUS A VOTRE PRESIDENT**

Nous vous demandons de donner quitus de sa gestion à votre président au titre de l'exercice sous examen.

## **XIV - OBSERVATIONS DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE**

Nous vous informons que le Comité Social et Economique a reçu tous les documents communiqués aux associés, les communications ayant été faites simultanément.

Aucune observation n'a été faite par le Comité Social et Economique.

## **XV - REMUNERATION DU PRESIDENT**

Il est indiqué que la somme de 60.000 € HT a été versée à la Présidence au titre de rémunération.

## **XVI - ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

L'Annexe donne toutes les explications complémentaires.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) que nous soumettons à votre approbation.

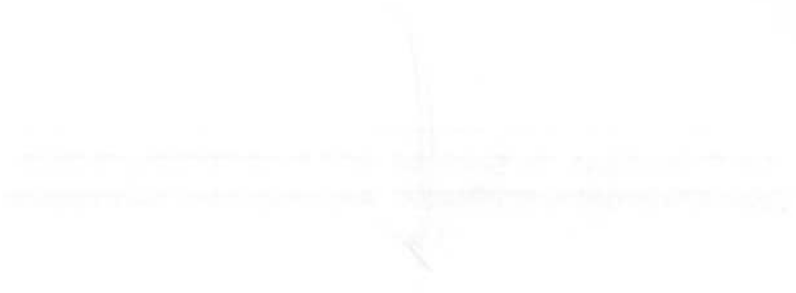
Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

Fait à MERIGNAC  
Le 30 Juin 2020

**Le Président, la Société JCB PARTICIPATIONS**  
Jean Christophe BOSCHET, Représentant permanent



Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.



Faint, illegible text in the middle section of the page, possibly a main body of text or a list.

Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a conclusion or footer.